

LUNDI 22 JUIN 2009 LIBÉRATION

Théâtre ◀ Faute de subventions, la compagnie de Ville-Evrard est menacée.

Vertical Détour bientôt à court ?

C'est une des friches théâtrales les plus originales du territoire dont l'existence se trouve aujourd'hui menacée. Le conseil général de Seine-Saint-Denis a fait savoir qu'il ne renouvellerait pas la subvention annuelle qu'il accordait à la compagnie Vertical Détour. Installée depuis 2005 dans les anciennes cuisines de l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, Vertical Détour, y développe un travail en liaison directe avec son environnement. Géographe de formation, Frédéric Ferrer, le metteur en scène de la compagnie, a un don pour entretenir un lien poétique avec le lieu où il travaille.

Subventions. Situé à Neuilly-sur-Marne dans un immense parc, l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard, qui eut pour pensionnaires Camille Claudel et Antonin Artaud, est aujourd'hui en partie désaffecté. Le but de Frédéric Ferrer en installant sa compagnie dans un pavillon à l'abandon, n'était pas de faire du théâtre «en milieu hospitalier», mais de profiter de l'espace et du calme pour travailler. Tout en s'interrogeant sur son milieu naturel, et en intégrant malade et personnel soignant aux côtés des acteurs professionnels. Quatre spectacles ont été répétés et créés dans les anciennes cuisines avec en morceau de choix un cycle autour de la paranoïa, comprenant notam-

ment *Mauvais temps* et *Kyoto for Ever*, épatantes divagations autour du réchauffement climatique.

Dans un communiqué du 18 juin, la compagnie estime que «le non-renouvellement de la subvention du département l'obligerait à interrompre son activité artistique à l'hôpital psychiatrique de Ville-Evrard et à mettre fin au projet des Anciennes cuisines». Même si elle peut sembler modeste – 22 500 euros – en 2008, la subvention du conseil général est essentielle pour la pérennité d'un projet également soutenu, à hauteur de 88 000 euros, par le conseil régional d'Ile-de-France. Projet qui a aussi permis de mettre le lieu à la disposition d'une dizaine d'autres structures.

«Défi». Pour le conseil général que dirige Claude Bartolone (PS), l'heure est à la rigueur budgétaire. Le département souhaite aussi limiter à trois ans les conventions de résidence passées avec les compagnies locales. «Nous pensons qu'un tel lieu, ouvert sur l'extérieur, accueillant des spectateurs venus à l'hôpital pour y voir des répétitions ou un spectacle, est un défi à tous ceux qui stigmatisent à nouveau aujourd'hui la maladie et la folie», écrit Frédéric Ferrer, dans un texte accompagnant le communiqué de presse. Vertical Détour prévoit d'appeler à une journée de soutien le samedi 4 juillet, à aux Anciennes cuisines de Ville-Evrard.

◀ RENÉ SOLIS